



L'EEP de XXIX pour Opémiska confirme le potentiel de développement positif

Faits saillants :

- **Cuivre total payable sur la durée de vie de 17 ans du projet Opémiska :**
 - 715 millions de livres de cuivre
 - 409 milliers d'onces d'or
 - 2,08 millions d'onces d'argent
- **Solides paramètres économiques pour le scénario de base après impôt :**
 - VAN₈ % après impôt de 505 M\$ CA (VAN₈ % après impôt de 897 M\$ CA en utilisant les prix au comptant)
 - TRI après impôt de 27,2 % (TRI après impôt de 39,3 % en utilisant les prix au comptant)
- **Recouvrement rapide :** Le scénario de base prévoit une période de recouvrement de 2,3 ans pour les dépenses d'investissement initiales de 617 M\$ CA grâce à l'exploitation précoce de zones à haute teneur.
- **Production potentielle à haute teneur payable récupérée annuellement au cours des six premières années :**
 - 59 millions de livres de cuivre par année
 - 34 milliers d'onces d'or par année
 - 174 milliers d'onces d'argent par année
- **Producteur à faible coût :** Opémiska se situe dans le quartile inférieur de la courbe des coûts avec un coût C1 de 1,03 \$ US/lb net des crédits pour les sous-produits au cours des six premières années, et de 1,40 \$ US/lb net des crédits pour les sous-produits sur la durée de vie de la mine.
- **Effet de levier important face à la remontée des prix pour le cuivre et l'or, avec des produits sur la durée de vie de la mine de 4,40 milliards de dollars**
 - 70,7 % provenant du cuivre
 - 27,9 % provenant de l'or
 - 1,4 % provenant de l'argent
- **Grand potentiel d'accroissement des ressources, notamment dans la zone aurifère Cooke où des travaux de forage sont en cours.**

Toronto (Ontario) – le 21 octobre 2025 – XXIX Metal Corp. (XXIX.V | QCCUF : OTCQB | 5LW0.F) (« **XXIX** » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer la réalisation d'une évaluation économique

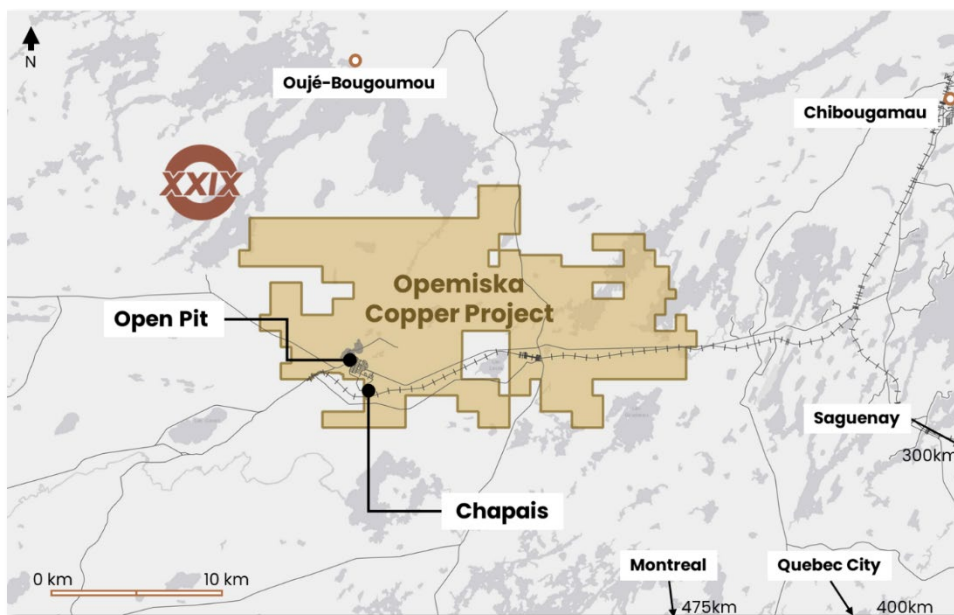
préliminaire (« **EEP** »)¹ sur son projet de cuivre Opémiska (« **Opémiska** »), situé à Chapais au Québec. L'EEP évalue la viabilité économique potentielle des ressources minérales d'Opémiska et est la première étude économique réalisée à Opémiska depuis que Falconbridge a mis fin à ses opérations minières souterraines en 1991.

« Il s'agit d'une étape importante pour Opémiska et pour XXIX. Les résultats indiquent clairement le potentiel d'Opémiska en tant qu'exploitation minière rentable. De plus, les premières années à haute teneur de la mine se soldent par un faible coût C1 de 1,03 \$ US/lb (net des crédits pour les sous-produits) sur les six premières années, et de 1,40 \$ US/lb (net des crédits pour les sous-produits) sur les 17 années de la durée de vie de la mine, plaçant le projet dans le quartile inférieur de la courbe des coûts », a déclaré Guy Le Bel, chef de la direction de XXIX. « Ce projet a le potentiel d'apporter d'importants bénéfices à toutes les parties impliquées, incluant la ville de Chapais et les communautés environnantes. »

Aperçu du projet

Le projet Opémiska, détenu à 100 % par la Société, couvre 21 333 hectares dans la région de Chapais-Chibougamau au Québec et dispose d'importantes infrastructures en place. Opémiska englobe quatre anciennes mines, dont deux (Springer et Perry) sont visées dans l'EEP actuelle. L'ancienne mine Cooke, une troisième mine située à environ 3 km à l'est de la fosse proposée, est actuellement évaluée pour ses ressources aurifères potentielles.

Figure 1) Localisation du projet Opémiska



¹ L'EEP a été préparée conformément au Règlement 43-101 (le « Règlement 43-101 ») par Ausenco Engineering Canada, Evomine Consulting, SRK Consulting (Canada) et Geodoz conseil. La Société déposera l'EEP sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca conformément aux dispositions du Règlement 43-101, ainsi que sur son site Web, dans les prochains 45 jours.

L'EEP envisage un projet d'exploitation minière en fosse à ciel ouvert avec une usine de traitement d'une capacité de 12 500 tonnes par jour sur une durée de vie de la mine (« DVM ») de 17 ans. Le projet a été optimisé en divisant le calendrier d'exploitation minière dans la fosse en quatre phases distinctes et en triant le matériel minéralisé de manière à traiter le matériel à valeur plus élevée dès le départ. Le calendrier de traitement optimisé démontre une production annuelle moyenne de 62 millions de livres de cuivre, 38 milliers d'onces d'or et 193 milliers d'onces d'argent sur les six premières années de production, et une production annuelle moyenne de 44 millions de livres de cuivre, 27 milliers d'onces d'or et 130 milliers d'onces d'argent sur la DVM.

Le tableau 1 résume les faits saillants opérationnels et financiers de l'EEP, calculés en fonction des hypothèses du scénario de base ou des prix au comptant. Un taux de change de 1,35 \$ CA : 1,00 \$ US a été utilisé pour cette analyse économique.

Tableau 1) Faits saillants opérationnels et financiers (scénario de base, sauf indication contraire)

Paramètres	Unités	Valeurs	
Généraux			
		Scénario de base	Prix au comptant
Prix du cuivre	\$ US/lb	4,35	4,75
Prix de l'or	\$ US/oz	3 000	4 300
Prix de l'argent	\$ US/oz	30,00	54,00
Taux de change	CAD : USD	1,35	1,38
Durée de vie de la mine	Années		17
Total du matériel acheminé à l'usine	Millions de tonnes		77,2
Ratio de découverte	Stérile : matériel minéralisé		3,7
Économiques (avant impôt)			
		Scénario de base	Prix au comptant
Valeur actualisée nette (VAN ₈ %)	M\$ CA	793,0	1 442,1
Taux de rendement interne (TRI)	%	32,1 %	48,5 %
Période de recouvrement	Années	2,3	1,7
Flux de trésorerie annuels sur la DVM	M\$ CA	102,3	170,1
Flux de trésorerie cumulatifs sur la DVM	M\$ CA	1 748	2 905,3
Économiques (après impôt)			
		Scénario de base	Prix au comptant
Valeur actualisée nette (VAN ₈ %)	M\$ CA	505,2	897,2
Taux de rendement interne (TRI)	%	27,2 %	39,3 %
Période de recouvrement	Années	2,3	1,8
Flux de trésorerie annuels sur la DVM	M\$ CA	67,7	108,5
Flux de trésorerie cumulatifs sur la DVM	M\$ CA	1 156,8	1 853,0
Revenus sur la DVM	M\$ US	4 398	5 264
% provenant du cuivre	%	70,7 %	64,5 %
% provenant de l'or	%	27,9 %	33,4 %
% provenant de l'argent	%	1,4 %	2,1 %

Production			
Débit de traitement	<i>tpj</i>		12 500
		Ans 1 - 6	DVM
Teneur en équivalent cuivre	%	1,01 %	0,70 %
Teneur en cuivre	%	0,69 %	0,48 %
Teneur en or	<i>g/t</i>	0,33	0,23
Teneur en argent	<i>g/t</i>	1,67	1,12
Production en équivalent cuivre	<i>Mlb</i>	545	1 098
Production de cuivre	<i>Mlb</i>	375	753
Production d'or	<i>koz</i>	229	464
Production d'argent	<i>koz</i>	1 160	2 231
Récupération du cuivre	%		92,0 %
Récupération de l'or	%		79,9 %
Récupération de l'argent	%		80,3 %
Coûts d'exploitation			
		Ans 1 - 6	DVM
Extraction minière	<i>\$ CA/t extraite</i>	4,02	4,39
Extraction minière	<i>\$ CA/t traitée</i>	29,07	20,66
Traitement du minerai	<i>\$ CA/t traitée</i>	10,62	10,62
Gestion des matières résiduelles et de l'eau	<i>\$ CA/t traitée</i>	0,11	0,08
G&A	<i>\$ CA/t traitée</i>	3,16	3,16
Total (avant les coûts de vente et les redevances)	<i>\$ CA/t traitée</i>	42,97	34,52
Coûts de vente	<i>\$ CA/t traitée</i>	7,87	5,45
Redevances	<i>\$ CA/t traitée</i>	1,03	0,71
Total (incluant les coûts de vente et les redevances)	<i>\$ CA/t traitée</i>	51,86	40,69
		Ans 1 - 6	DVM
Coût C1	<i>\$ US/lb Cu (net des sous-produits)</i>	1,03	1,40
Coût C3	<i>\$ US/lb Cu (net des sous-produits)</i>	1,96	2,50
Dépenses d'investissement			
Capital initial	<i>M\$ CA</i>		617,3
Capital initial net des CII-FTP (capital initial net) ²	<i>M\$ CA</i>		467,7
Capital de maintien	<i>M\$ CA</i>		390,9
Coûts de fermeture	<i>M\$ CA</i>		40,0

² XXIX pourrait être admissible au CII-FTP. Cette législation a été adoptée le 20 juin 2024. XXIX s'attend à recevoir environ 149,6 M\$ en crédits d'impôt à l'investissement pour la fabrication de technologies propres (CII-FTP) puisque 100 % des revenus à Opémiska sont générés par la vente de concentré de cuivre, le cuivre étant l'une des six substances admissibles. Rien ne garantit que la Société pourra avoir accès au CII-FTP. Si le CII-FTP n'était pas disponible, le total des dépenses d'investissement incluant le montant pour éventualités augmenterait du montant indiqué.

Sensibilité

Une analyse de sensibilité a été effectuée afin de refléter les paramètres économiques d'Opémiska en fonction de plusieurs différents scénarios de prix pour le cuivre et l'or.

Tableau 2) Sensibilité au prix du cuivre et de l'or

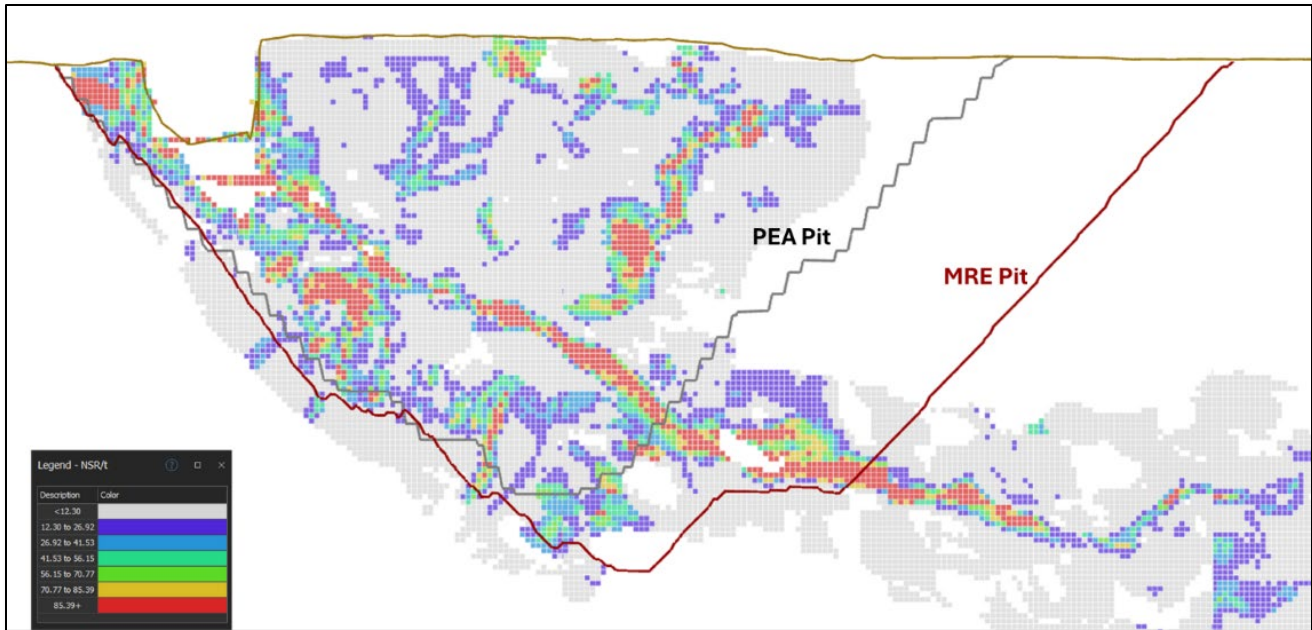
	Sensibilité au prix du cuivre						
	-15 %	-10 %	-5 %	4,35 \$/lb	5 %	10 %	15 %
VAN₈ %	287,9	361,1	433,2	505,2	576,9	648,1	718,8
TRI	19,7 %	22,3 %	24,8 %	27,2 %	29,6 %	31,8 %	34,0 %
Période de recouvrement	2,7	2,5	2,4	2,3	2,2	2,1	1,9
VAN/Capital initial net³	0,6	0,8	0,9	1,1	1,2	1,4	1,5
Indice de rentabilité	1,6	1,8	1,9	2,1	2,2	2,4	2,5

	Sensibilité au prix de l'or						
	-45 %	-30 %	-15 %	3 000 \$/oz	15 %	30 %	45 %
VAN₈ %	252,4	337,2	421,4	505,2	588,8	671,9	754,5
TRI	18,4 %	21,5 %	24,4 %	27,2 %	29,9 %	32,5 %	35,1 %
Période de recouvrement	2,8	2,6	2,4	2,3	2,2	2,0	1,9
VAN/Capital initial net³	0,5	0,7	0,9	1,1	1,3	1,4	1,6
Indice de rentabilité	1,5	1,7	1,9	2,1	2,3	2,4	2,6

Ressources minérales

Le profil de production envisagé à Opémiska correspond à un sous-ensemble représentant 55 % de l'estimation des ressources minérales indiquées et présumées délimitées dans une fosse (« **ERM** ») annoncée antérieurement le [3 juin 2025](#). Par conséquent, l'EEP est de nature préliminaire et tient compte de ressources minérales présumées qui sont considérées trop spéculatives d'un point de vue géologique pour que l'on puisse y appliquer des considérations économiques permettant de les classer dans la catégorie des réserves minérales, et il n'y a aucune certitude que l'EEP sera réalisée. La figure 2 compare la fosse ayant servi à délimiter les ressources de l'ERM à la fosse envisagée dans l'EEP.

Figure 2) Tracé de fosse servant à délimiter l'ERM versus tracé de fosse de l'EEP



Extraction minière – Une approche par étapes

L'EEP envisage une exploitation conventionnelle à l'aide de camions et de pelles dans une fosse à ciel ouvert, avec un taux de traitement de 12 500 tpj (4,6 Mtpa) sur une DVM de 17 ans, avec un ratio de découverte moyen de 3,7 pour 1. Le plan minier a été optimisé sur quatre phases pour un recouvrement rapide du capital initial, soutenu par d'importants flux de trésorerie annuels. Les quatre phases d'exploitation minière se détaillent comme suit : fosses de démarrage à Springer et à Perry (phase 1), recul intermédiaire des parois de la fosse à Springer (phase 2), épuisement de Perry (phase 3) et épuisement de Springer (phase 4). La DVM de 17 ans inclut 13 ans où l'usine serait directement alimentée par les opérations dans la fosse à ciel ouvert, et 4 ans de remise en circuit des stocks de minerai accumulés. L'exploitation de la fosse à ciel ouvert a aussi été optimisée afin de retarder tout impact pour la ville de Chapais située à proximité jusqu'à la fin de la phase 3 et le début de la phase 4. La figure 3 présente le calendrier de production minière qui s'échelonne sur 13 ans. Les figures 4 à 7 montrent le tracé de la fosse pour chacune des quatre phases.

Figure 3) Matériel minéralisé extrait (par phase)

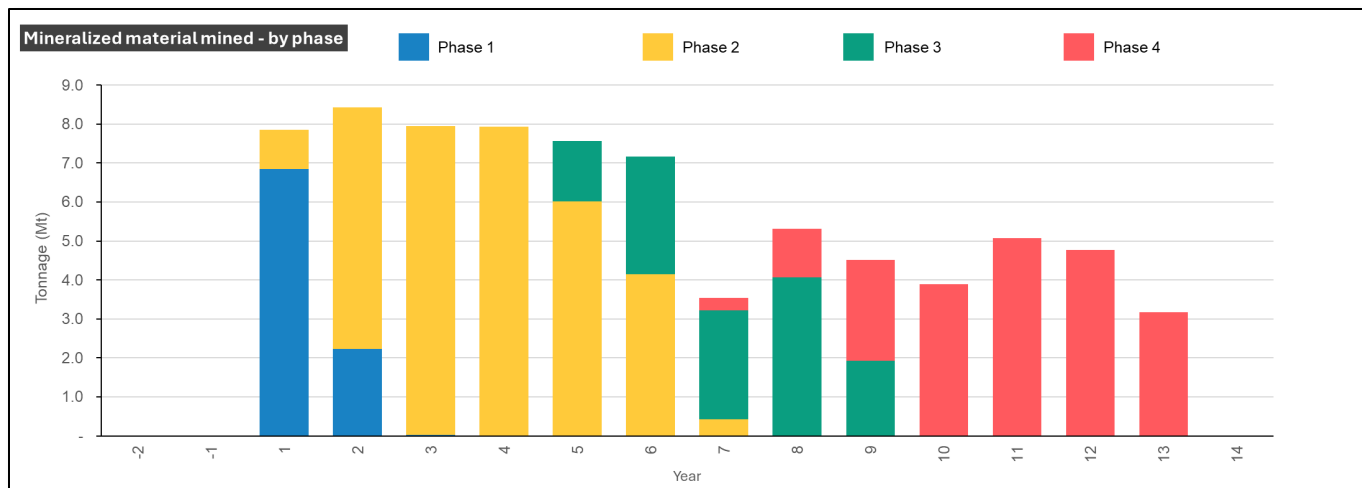


Figure 4) Phase 1 – Fosses de démarrage à Springer et Perry

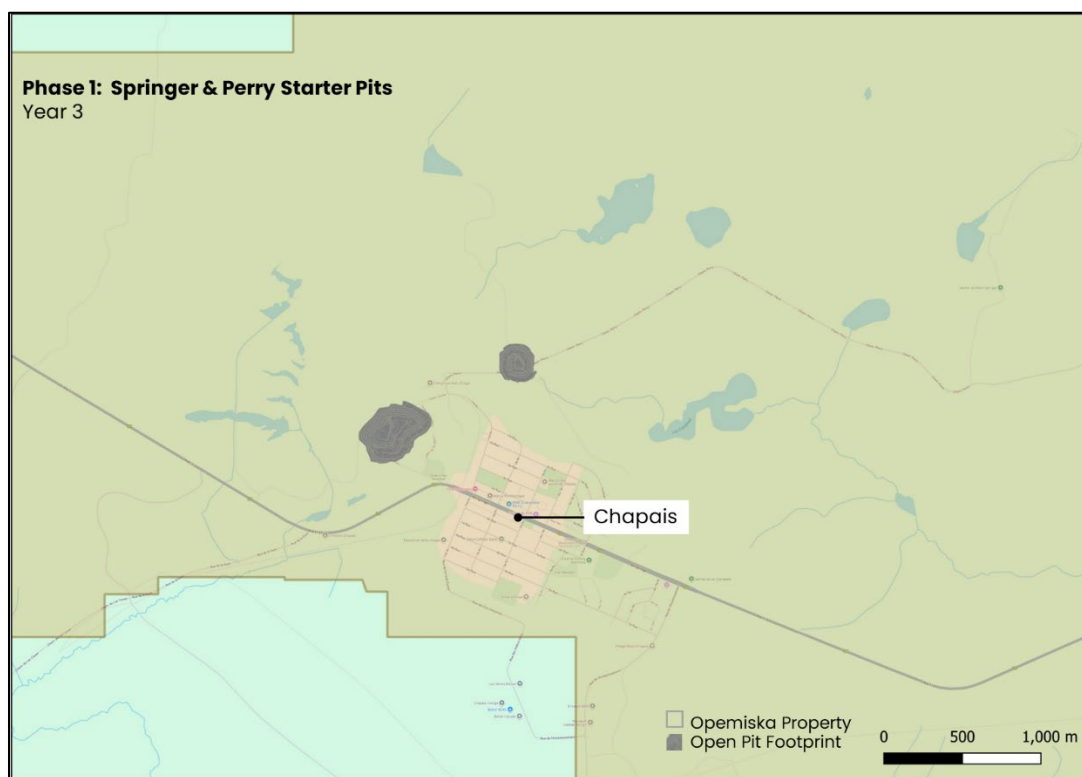


Figure 5) Phase 2 – Recul des parois de la fosse à Springer

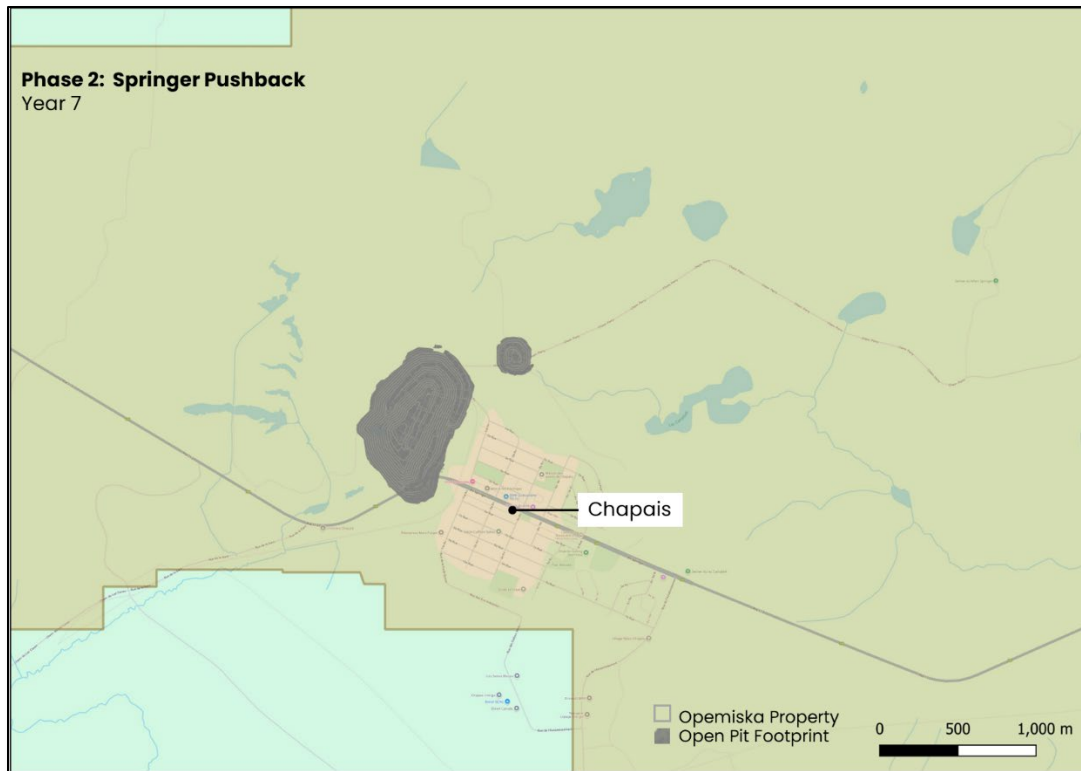


Figure 6) Phase 3 – Épuisement de Perry

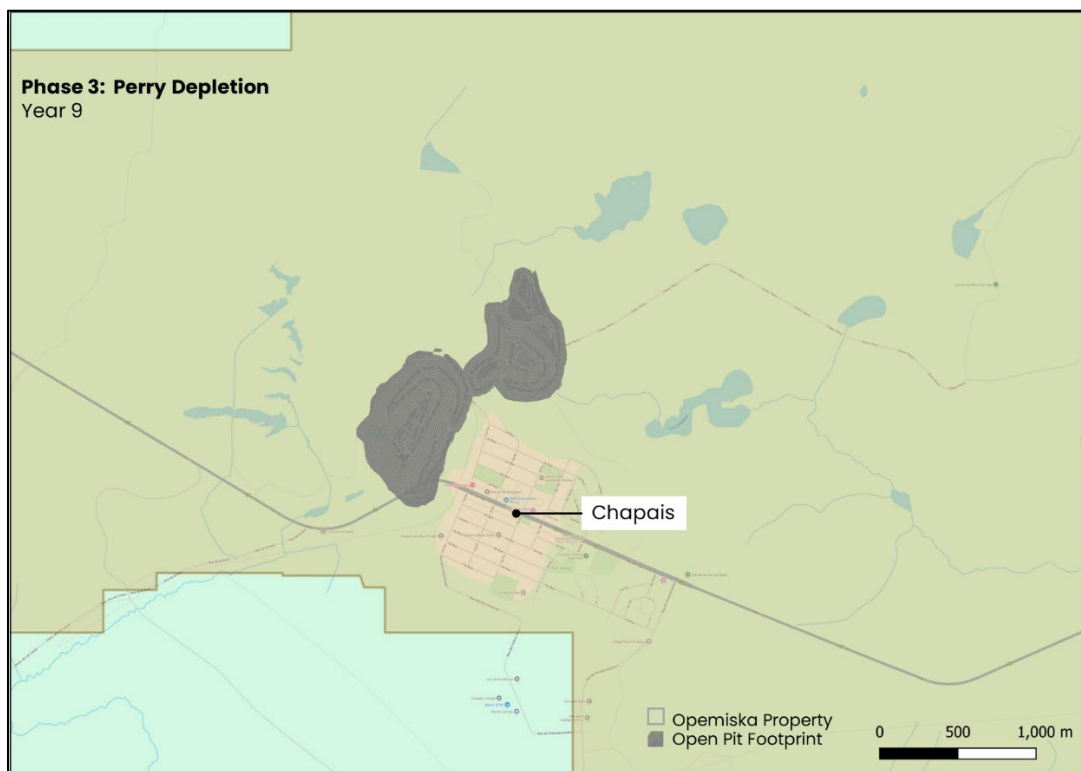
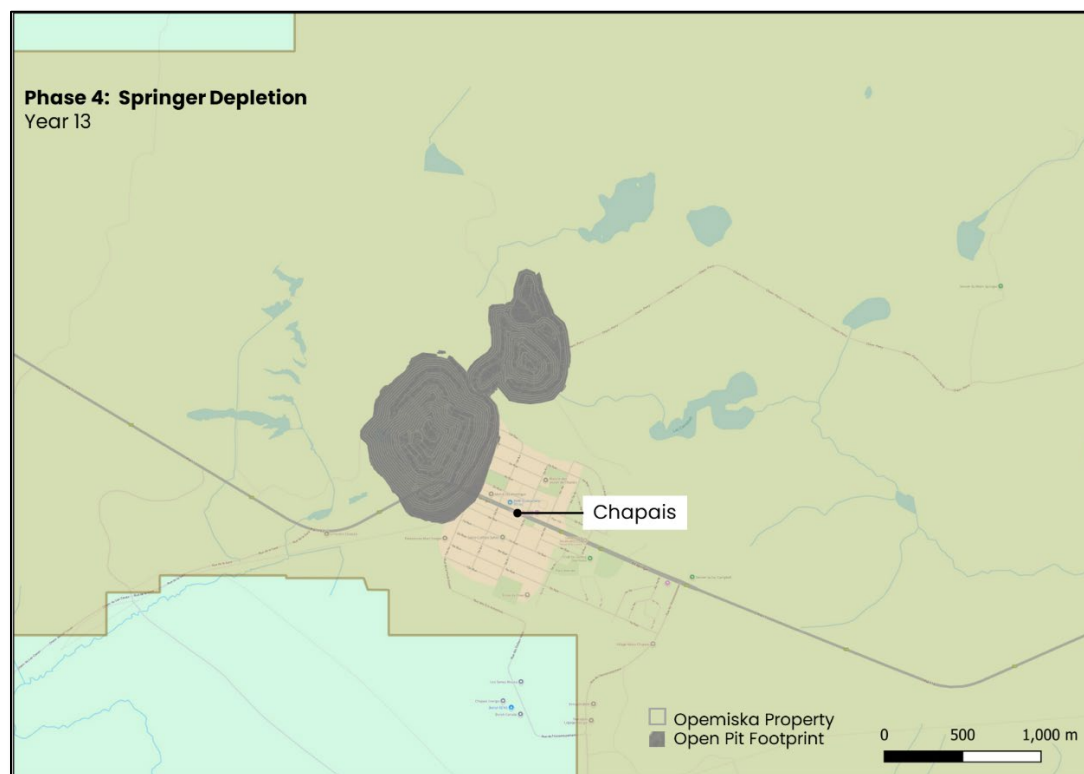


Figure 7) Phase 4 – Épuisement de Springer



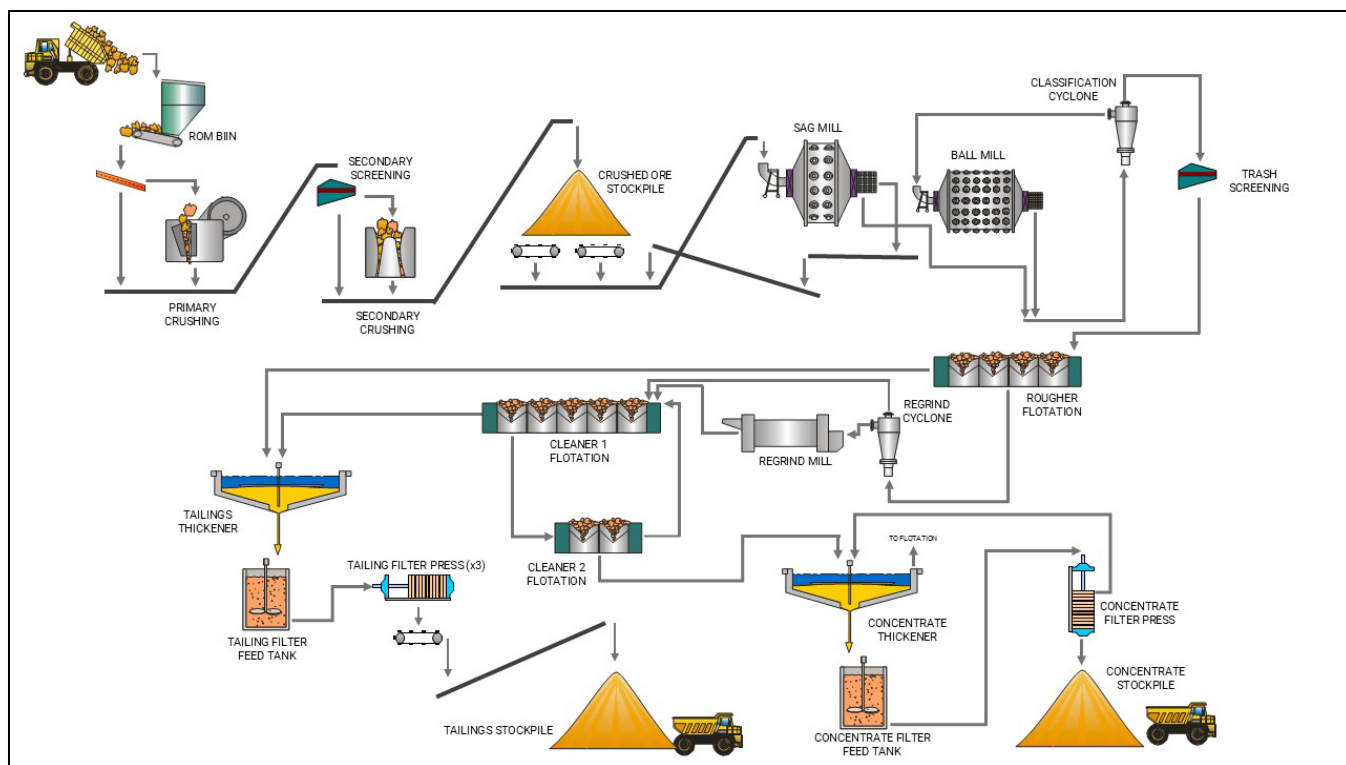
Traitement et métallurgie

L'EEP envisage un schéma de traitement métallurgique typique avec flottation en vue de la récupération d'un concentré de cuivre contenant aussi de l'or et de l'argent, qui pourrait être par la suite traité dans une fonderie. Le schéma de traitement (figure 8) inclut deux étapes de concassage, broyage dans un broyeur semi-autogène et un broyeur à boulets, flottation de dégrossissage, broyage du concentré et flottation de purification suivie de l'épaississement et de la filtration du concentré, pour livrer un concentré final à une teneur de 20 % cuivre. Les résidus sont épaissis, filtrés, et acheminés par camion aux installations de codisposition où l'encapsulation avec des roches stériles sera favorisée.

L'usine de traitement traitera 4,6 Mtpa de matériel minéralisé, à un débit de traitement moyen de 12 500 t/j. La disponibilité nominale des circuits de broyage et de flottation est de 8 059 heures par année ou 92 %. La disponibilité nominale du circuit de concassage est de 5 694 heures par année ou 65 %. La disponibilité nominale des circuits de filtration des résidus et du concentré est de 7 183 heures par année ou 84 %. Les récupérations moyennes sur la durée de vie de la mine, basées sur les résultats d'essais et étayées par les données d'exploitation historiques³, sont estimées à 92 % pour le cuivre et 80 % pour l'or et pour l'argent. La figure 9 présente le calendrier de production de l'usine sur la DVM de 17 ans.

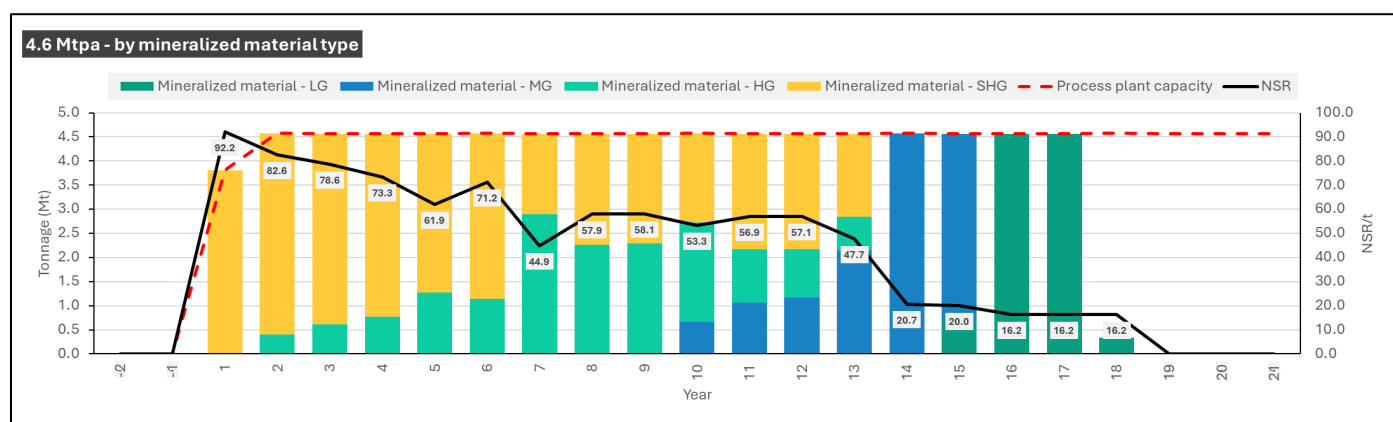
Figure 8) Schéma de traitement

³ Voir le communiqué de presse de XXIX daté du [25 juillet 2023](#).



Des essais métallurgiques ont été effectués sur un échantillon composite aux installations de SGS à Québec en 2023. L'échantillon composite était constitué de carottes de forage provenant d'intervalles pondérés proportionnellement aux domaines minéralisés du gîte et recoupant toutes les lithologies. Ces essais avaient pour but d'évaluer le rendement métallurgique et les propriétés environnementales du matériel minéralisé provenant du gîte Opémiska lors du traitement par des procédés conventionnels de flottation, de manière à fournir des données utiles pour la préparation de l'EEP. Les résultats de ces essais indiquaient des récupérations pour le cuivre en concentré d'environ 92 %.

Figure 9) Calendrier de production



Dépenses d'investissement et coûts d'exploitation

Les dépenses d'investissement initiales sont estimées à 617 M\$ CA sur une période de construction de 2 ans et tiennent compte des coûts énumérés au tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3) Répartition des dépenses d'investissement initiales

Dépenses d'investissement initiales	Coût (M\$ CA)
Infrastructures	16,2
Électricité et communications	27,0
Gestion des résidus miniers	14,5
Gestion de l'eau	6,9
Équipement minier	45,6
Usine de traitement	271,0
Coûts indirects	106,2
Montant pour éventualités	121,4
Coûts d'exploitation capitalisés	8,4
Capital initial	617,3
Crédit d'impôt à l'investissement pour la fabrication de technologies propres (CII-FTP)	(149,6)
Capital initial (net du CII-FTP)	467,7

La Société pourrait être admissible au crédit d'impôt à l'investissement pour la fabrication de technologies propres (CII-FTP). Cette législation a été adoptée le 20 juin 2024. XXIX s'attend à recevoir environ 149,6 M\$ en CII-FTP puisque 100 % des revenus à Opémiska sont générés par la vente de concentré de cuivre, le cuivre étant l'une des six substances admissibles. Rien ne garantit que la Société pourra avoir accès au CII-FTP. Si le CII-FTP n'était pas disponible, le total des dépenses d'investissement incluant le montant pour éventualités augmenterait du montant indiqué dans cette rangée.

Le capital de maintien sur la DVM est estimé à 390,9 M\$, tandis que les coûts de fermeture sont estimés à 40,0 M\$.

Les coûts d'exploitation sont estimés à 34,52 \$ CA/tonne traitée, en tenant compte des coûts énumérés au tableau 4 ci-dessous. Les coûts relatifs au transport, au placement et à la compaction des résidus miniers ont été inclus dans les coûts d'extraction minière.

Tableau 4) Coûts d'exploitation unitaires sur la DVM

Coût unitaire	Unité	Coût
Extraction minière	\$ CA/t extraite	4,39
Extraction minière	\$ CA/t traitée	20,66
Traitement du minerai	\$ CA/t traitée	10,62
Gestion des matières résiduelles et de l'eau	\$ CA/t traitée	0,08
G&A	\$ CA/t traitée	3,16
Total	\$ CA/t traitée	34,52

Le coût C1 sur la DVM est estimé à 1,40 \$ US/lb Cu (net des crédits pour les sous-produits), avec un coût C1 de 1,03 \$ US/lb Cu durant les années 1 à 6. La répartition des éléments du coût C1 est présentée au tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5) Répartition du coût C1 (scénario de base)

Coût C1 (\$ US/lb)	Ans 1 - 6	DVM
Extraction minière	1,61	1,65
Traitement du minerai	0,59	0,85
Gestion des matières résiduelles et de l'eau	0,01	0,01
G&A	0,18	0,25
Transport et logistique	0,30	0,30
Traitement et affinage	0,14	0,14
Crédit pour l'or en sous-produit	-1,70	-1,72
Crédit pour l'argent en sous-produit	-0,09	-0,08
Total du coût C1	1,03	1,40

Résultats de l'analyse économique

L'EEP fait état d'une VAN₈ % de 505 M\$ CA pour le scénario de base, avec un TRI correspondant de 27,2 % et une période de recouvrement de 2,3 ans. En utilisant les prix au comptant, la VAN₈ % grimperait à 897 M\$ CA, avec un TRI correspondant de 39,3 % et une période de recouvrement de 1,8 an. Les hypothèses, incluant les prix des métaux et les taux de change utilisés dans le cadre de l'analyse économique, sont présentées au tableau 6 ci-dessous.

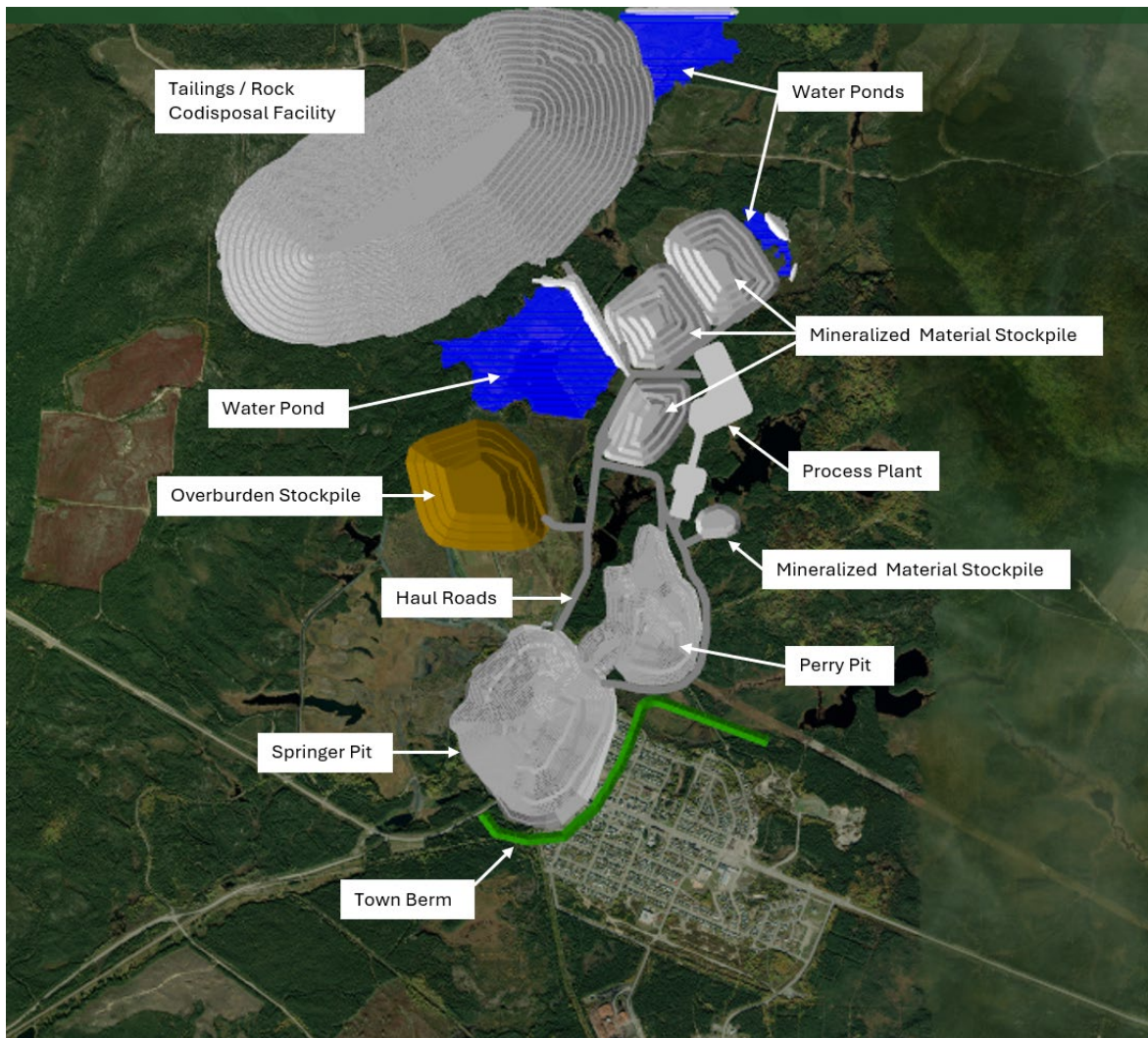
Tableau 6) Hypothèses concernant les prix des métaux et le taux de change

Hypothèse	Scénario de base	Prix au comptant
Prix du cuivre (\$ US/lb)	4,35	4,75
Prix de l'or (\$ US/oz)	3 000	4 300
Prix de l'argent (\$ US/oz)	30	54
CAD : USD	1,35	1,38

Infrastructures sur le site à Opémiska

L'aménagement du site à Opémiska comprend l'usine de traitement, les infrastructures énergétiques, les installations de gestion des résidus miniers et les bâtiments administratifs. La figure 10 présente l'aménagement envisagé pour le site à Opémiska.

Figure 10) Aménagement du site à Opémiska



Gestion des résidus miniers

XXIX utilisera une stratégie de gestion de résidus filtrés, qui offre plusieurs avantages comparativement aux stratégies conventionnelles de gestion des résidus miniers. La gestion de résidus filtrés n'utilise pas des bassins de résidus, ce qui atténue le risque pour les parties prenantes d'exposition à des défaillances catastrophiques, des inondations et/ou des fuites ou des infiltrations non contrôlées.

La gestion de résidus filtrés implique de traiter les résidus miniers au travers de filtres avant de les déposer en couches, empilés et compactés sur une plateforme spécialement conçue et recouverte d'une géomembrane. Dans le cadre du procédé de filtration, l'eau est retirée du mélange, livrant un matériel plus sec semblable à du sable fin. Le fait d'avoir recours à de telles technologies et à cette stratégie de gestion des résidus permet de simplifier les activités de remise en état progressive.

Opportunités

Évaluation du tri de minerai comme mécanisme qui permettrait d'améliorer davantage la teneur d'alimentation du matériel à basse teneur accumulé dans les stocks de minerai. Le tri de minerai pourrait

aussi mener à une optimisation des coûts, en rejetant le matériel stérile dès les premières étapes du traitement pour ainsi augmenter potentiellement la rentabilité globale.

Évaluation du matériel minéralisé potentiel au fond de la fosse envisagée, ainsi que le matériel minéralisé à l'extérieur de la fosse envisagée afin d'améliorer davantage le rendement économique du projet.

De futurs programmes d'essais investigueront le potentiel d'améliorer davantage les teneurs dans le concentré, ce qui réduirait la masse de concentré devant être transporté et améliorerait la payabilité. Une analyse minéralogique a aussi révélé la possibilité de récupérer l'or grossier par une étape de concentration gravitaire; de futurs essais seront effectués pour le confirmer.

Des essais devant être effectués sur les résidus filtrés étudieront leur potentiel de compaction, ce qui pourrait permettre de réduire la hauteur et l'empreinte globale des installations de codisposition.

Prochaines étapes et catalyseurs à venir

Exploration de la zone aurifère Cooke – T4 2025 / T1 2026

Un programme de forage de 6 000 mètres a commencé à Cooke afin de déterminer le potentiel pour des ressources près de la surface qui pourraient s'ajouter à l'inventaire existant de ressources à Opémiska. Cooke est une ancienne mine souterraine avec deux structures aurifères parallèles qui n'ont pas été exploitées jusqu'à la surface. Historiquement, Cooke a produit 1,97 million de tonnes à des teneurs de 5,04 g/t d'or et 0,66 % de cuivre⁴. Cooke dispose toujours d'un pilier de surface intact de près de 200 mètres, augmentant ainsi le potentiel pour une minéralisation à haute teneur en or près de la surface.

Étude de pré faisabilité – 2026 et par la suite

XXIX continuera de faire avancer Opémiska vers une étude de pré faisabilité (« EPF »). Pour ce faire, la Société devra réaliser d'autres études, notamment :

- Études environnementales du milieu d'accueil : XXIX commencera ses études environnementales du milieu d'accueil en 2026 afin d'évaluer les impacts potentiels du projet Opémiska et des futures opérations minières potentielles. L'étude environnementale du milieu d'accueil est une démarche essentielle dans le cadre du processus d'obtention des permis miniers et vise à s'assurer que les sociétés minières respectent la réglementation environnementale applicable et les pratiques actuellement recommandées.
- Études métallurgiques : La Société poursuivra ses essais métallurgiques afin de confirmer/optimiser la conception du schéma de traitement, caractériser les résidus miniers aux fins de la filtration et pour déterminer leur potentiel acidogène, caractériser les roches stériles pour déterminer leur potentiel acidogène ou de neutralisation, et évaluer le tri de minerai pour le matériel à basse teneur.
- Études géotechniques : Ces études ont pour but de confirmer les hypothèses portant sur les angles de pente dans la fosse, et la stabilité des installations de codisposition.
- Engagement des parties prenantes : XXIX s'engage à maintenir un dialogue constant et transparent avec les communautés où elle exerce ses activités. En 2026, nous organiserons plusieurs rencontres pour discuter de la manière dont le projet proposé peut être bonifié au profit des citoyens.

⁴ Morin, R. DV90-01, Énergie et Ressources naturelles Québec, Édition L. Blais-Leroux, p. 75

- Mise à jour du modèle géologique en 3D : Le modèle géologique en 3D pour Opémiska sera mis à jour avant d'entreprendre l'EPF.

Facteurs de risque résiduels

L'équipe technique de XXIX a identifié plusieurs risques clés qui pourraient avoir une incidence sur le développement du projet Opémiska. Ces derniers sont soigneusement évalués et seront abordés dans le cadre de futures études techniques et économiques :

1. Proximité de la ville de Chapais : La fosse conceptuelle de l'EEP actuelle chevauche partiellement les limites de la ville. Cela pourrait soulever des enjeux d'acceptabilité sociale et pourrait nécessiter des études d'optimisation ou des fonds supplémentaires pour arriver à des solutions de développement.
2. Validation des résultats d'analyse historiques : Les carottes de forage datant de la période d'exploitation minière entre 1953 et 1991 n'existent plus, ce qui signifie que les résultats d'analyse historiques de la mine ne peuvent être directement vérifiés. Bien qu'une quantité limitée de sondages jumeaux indique qu'ils sont généralement fiables, une étude de validation géostatistique a été effectuée dans le cadre de la préparation de l'ERM de 2025 et la PQ a été en mesure de valider les résultats d'analyse historiques à l'aide d'information provenant de sondages récents, validés et ayant fait l'objet de protocoles d'AQ/CQ. D'autres programmes de validation détaillée seront nécessaires au fil de l'avancement du projet.
3. Considérations géotechniques : Les enjeux géotechniques connus comprennent notamment :
 1. Massif rocheux :
 - a) Des chantiers ouverts dans la paroi est de la fosse.
 - b) Le filon-couche de Ventures qui est incliné vers la paroi de la fosse et qui pourrait affecter la stabilité des pentes.
 - c) La faille Gwillim, qui pourrait poser un risque d'infiltration d'eau si elle abrite un aquifère. Malgré ces préoccupations, les roches encaissantes sont généralement compétentes et se prêteraient bien à l'exploitation minière en fosse à ciel ouvert.
 - d) La compétence des roches encaissantes est en partie confirmée par la stabilité des parois du *Glory Hole* au cours des 40 dernières années.
 2. Résidus miniers et sols de fondation :
 - a) La faisabilité de la filtration des résidus miniers n'a pas encore été démontrée.
 - b) Les propriétés géotechniques, les caractéristiques et le comportement des résidus filtrés n'ont pas encore été établis.
 - c) Les propriétés géotechniques, les caractéristiques et le comportement des sols de fondation n'ont pas encore été établis.
4. Considérations géochimiques, hydrogéologiques et relatives au traitement et à la gestion de l'eau
 1. Les caractéristiques environnementales des stériles miniers n'ont pas encore été étudiées pour confirmer leur potentiel de génération d'acidité et de lessivage de métaux.
 2. Le contexte hydrogéologique est inconnu et nécessite des études plus poussées pour évaluer les impacts potentiels des activités minières.
 3. Les effets des activités minières sur la qualité de l'eau (eau souterraine et eau de surface) n'ont pas encore été évalués et les besoins en matière de traitement de l'eau doivent être évalués.
 4. Un bilan hydrique détaillé reste à compléter.
5. Modélisation des chantiers historiques : Les chantiers historiques numérisés dans les mines Springer et Perry pourraient ne pas être parfaitement alignés avec les modèles en 3D actuels. Certains secteurs extraits pourraient ne pas correspondre entièrement aux zones minéralisées,

introduisant une incertitude potentielle au niveau des teneurs. La Société considère cet enjeu gérable pour l'instant mais devra renumériser certains secteurs au fil de l'avancement du projet.

6. Les modalités de vente pour le concentré sont indicatives et basées sur les modalités historiques. Une entente d'écoulement pour le concentré sur la DVM n'a pas encore été négociée.

À propos de XXIX Metal Corp.

XXIX se consacre à l'avancement de ses projets de cuivre Opémiska et Thierry, deux importants actifs cuprifères canadiens. Le projet Opémiska, qui figure parmi les gîtes de cuivre à ciel ouvert avec les plus hautes teneurs au Canada, couvre 21 333 hectares dans la région de Chapais-Chibougamau au Québec et dispose d'importantes infrastructures et d'un accès facile à la Fonderie Horne. Une évaluation économique préliminaire parue en octobre 2025 fait état d'un projet d'exploitation dans une fosse à ciel ouvert de 12 500 tpi sur une durée d'exploitation de 17 ans, générant une VAN_{8 %} après impôt de 505 M\$, un TRI de 27,2 % et une période de recouvrement de 2,3 ans (prix de 4,35 \$/lb de cuivre, 3 000 \$/oz d'or, 30 \$/oz d'argent). Le projet Thierry abrite les zones K1 (près de la surface) et K2 (laquelle a été exploitée sous terre et en surface) (voir le communiqué de presse de XXIX du 1^{er} octobre 2024 pour de plus amples détails sur les ressources). Thierry bénéficie d'importantes infrastructures en place, y compris une route praticable à l'année, un aéroport à moins de 5 km, le réseau électrique provincial à moins de 8 km et un chemin de fer à proximité. Avec ces deux projets à fort potentiel, la Société a solidifié sa position en tant qu'acteur clé dans le secteur du cuivre au Canada et s'est taillé une place parmi les plus grands développeurs de cuivre dans l'Est du Canada.

Déclaration de la personne qualifiée (PQ)

Les renseignements techniques contenus dans le présent communiqué ont été révisés et approuvés par Denis McNichols, P.Geo. et géo., vice-président à l'exploration de XXIX Metal, lequel est une personne qualifiée tel que défini par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

Les personnes qualifiées indépendantes aux fins de l'EEP, tel que défini par le Règlement 43-101, sont :

- Renée Barrette, ing., métallurgiste principale d'Ausenco Engineering Canada ULC, pour la métallurgie et la conception de l'usine de traitement.
- Jean-François St-Laurent, ing. PEng (ON), M. Sc., consultant principal de SRK Consulting (Canada) Inc., pour les installations de gestion des résidus miniers.
- Charles Veilleux, ing., consultant sénior de SRK Consulting (Canada) Inc., pour l'hydrologie, le bilan hydrique à l'échelle du site et les installations de gestion des eaux de surface du site minier.
- Maude Lévesque Michaud, ing., de Geodoz conseil, pour les considérations environnementales et sociales.
- Stephen Coates, P. Eng., d'Evomine Consulting, pour les méthodes d'exploitation minière.
- Alexandre Burelle, P. Eng., d'Evomine Consulting, pour l'estimation des coûts et l'analyse financière.

Mesures financières non conformes aux IFRS

XXIX a inclus certaines mesures financières non conformes aux IFRS dans le présent communiqué de presse, comme le coût en capital initial, le capital de maintien, les coûts de fermeture, le coût C1, le coût C3, le ratio VAN/Capital initial, et l'indice de rentabilité, qui ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS et qui n'ont pas de définition officielle prescrite en vertu des IFRS. Par conséquent, ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Chacune des mesures utilisées a pour but d'offrir de l'information additionnelle à l'utilisateur et ne doit pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures préparées conformément aux IFRS.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Guy Le Bel, chef de la direction
Téléphone : 514.654.8550
Courriel : glebel@oregroup.ca

Énoncés prospectifs

Le lecteur est avisé que l'évaluation économique préliminaire (EEP) résumée dans le présent communiqué de presse a pour unique but d'offrir une évaluation initiale de haut niveau du potentiel économique d'Opémiska. Le plan minier et le modèle économique de l'EEP tiennent compte de plusieurs hypothèses et de ressources minérales présumées. Les ressources minérales présumées sont considérées trop spéculatives pour être utilisées dans une analyse économique à l'exception de ce qui est autorisé par le Règlement 43-101 dans les EEP. Rien ne garantit que des ressources minérales présumées pourront être converties en ressources minérales indiquées ou mesurées, de telle sorte que rien ne garantit que les paramètres économiques d'Opémiska décrits dans les présentes seront atteints. XXIX pourrait être admissible au crédit d'impôt à l'investissement pour la fabrication de technologies propres (ICC-FTP). Cette législation a été adoptée le 20 juin 2024. Rien ne garantit que la Société pourra avoir accès au CII-FTP.

Le présent communiqué de presse contient certains énoncés prospectifs, y compris des énoncés portant sur l'opinion de la Société à l'effet qu'Opémiska a un potentiel de croissance continue, diverses hypothèses de coûts, de prix et de production utilisées dans le cadre de l'EEP, et les facteurs de risque résiduels, incluant la proximité du projet Opémiska à la ville de Chapais, la validation des résultats d'analyse historiques, les considérations géotechniques concernant les chantiers ouverts dans la paroi est de la fosse, le filon-couche de Ventures, la faille Gwillim, la compétence des roches encaissantes et la modélisation des chantiers historiques. Dans la mesure du possible, des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « permettrait », « s'attend », « planifie », « a l'intention », « anticipe », « est d'avis », « estime », « prédit » ou « potentiel », ou des variations négatives ou autres de ces termes, ou des termes ou expressions similaires, ont été utilisés pour identifier ces énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent les opinions actuelles de la direction et sont fondés sur l'information dont elle dispose en date des présentes.

Les énoncés prospectifs impliquent d'importants risques, incertitudes et hypothèses. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les accomplissements réels soient sensiblement différents des résultats discutés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres choses : les risques relatifs aux incertitudes inhérentes aux résultats de forage et à l'estimation des ressources minérales; et les risques associés à l'exécution des plans et des intentions de la Société. Ces facteurs devraient être considérés avec soin, et les lecteurs ne devraient pas accorder d'importance induue aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur ce qui, de l'avis de la direction, constitue des hypothèses raisonnables, toutefois la Société ne peut garantir aux lecteurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits en date du présent communiqué de presse, et la Société n'assume aucune obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf si la loi l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.